altoneo
Créateur et accélérateur de performances



AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



Association CLARTE
CENTRE LAVALLOIS DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
Rue Marie Curie
53810 – CHANGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ALTONEO AUDIT
Siège social :
15 Rue des Bordagers – CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9
499 885 333 RCS LAVAL

ASSOCIATION CLARTE
CENTRE LAVALLOIS DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames et Messieurs les Représentants des Membres
de l'Association CLARTE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « CLARTE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Subventions d'investissements » de l'annexe des comptes annuels, concernant la comptabilisation en fonds propres des subventions d'équipement antérieures et définitivement acquises au 1er janvier 2013.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'Association a comptabilisé, au cours de l'exercice, des subventions de fonctionnement pour un montant de 664 749 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à vérifier les éléments suivants :

- d'une part, que le montant des subventions comptabilisées en recettes de fonctionnement est conforme aux montants indiqués dans les conventions d'attributions,
- d'autre part, que les sommes perçues sont bien relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 30 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE,
Associé

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 099	3 099		150
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 317 057	1 283 839	33 218	53 306
	Autres immobilisations corporelles	47 840	39 993	7 846	9 296
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	51 000	51 000		15 300
	Créances rattachées à des participations	45 263	45 263		13 579
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	**1 464 259**	**1 423 194**	**41 065**	**91 631**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 312		2 312	
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	545 134		545 134	333 391
	Autres créances	14 054		14 054	38 184
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	702 349		702 349	741 496
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	13 311		13 311	25 689
	TOTAL (II)	**1 277 159**		**1 277 159**	**1 138 760**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**2 741 418**	**1 423 194**	**1 318 224**	**1 230 391**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS Dons en nature restant à vendre
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	**FONDS PROPRES**		
	Fonds propres sans droit de reprise	2 041 864	2 041 864
	- Fonds propres statutaires		
	- Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	- Fonds statutaires		
	- Fonds propres complémentaires	(1 058 243)	(1 032 367)
	Résultat de l'exercice	26 003	(25 875)
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	19 352	32 208
	Situation nette	**1 028 976**	**1 015 829**
PROVI-SIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
FONDS DEDIES	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 069	62 289
	Dettes fiscales et sociales	167 853	133 468
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	60 325	18 805
	Total des dettes	**289 248**	**214 561**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 318 224**	**1 230 391**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	26 002,68	(25 875,23)
	(1) Dont à moins d'un an	289 248	214 561
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de résultat

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	4 145	
	Prestations de services	655 427	474 084
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	664 749	670 509
	Dons		
	Cotisations	3 700	4 700
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	2 524	14
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	17 037	23 516
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**1 347 582**	**1 172 823**
	Achats	30 315	4 417
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	312 690	276 845
	Impôts, taxes et versements assimilés	67 300	60 906
	Rémunération du personnel	613 188	580 498
	Charges sociales	257 731	244 396
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	29 155	32 405
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	428	51
	Total des charges d'exploitation	**1 310 806**	**1 199 518**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**36 775**	**(26 694)**
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	1 799	1 817
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations	28 879	67 384
	Intérets et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	**(27 080)**	**(65 567)**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**9 695**	**(92 261)**
	Produits exceptionnels	16 330	22 055
	Charges exceptionnelles		4 457
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**16 330**	**17 598**
	Impôts sur les sociétés	23	(48 788)
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**1 365 711**	**1 196 695**
	TOTAL DES CHARGES	**1 339 708**	**1 222 571**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**26 003**	**(25 875)**
Evalutation des contributions volontaires en nature	**PRODUITS**	**1 349**	**1 020**
	Bénévolat	1 349	1 020
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES	**1 349**	**1 020**
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole	1 349	1 020

Règles et méthodes comptables

L'association Clarté applique pour la seconde année le nouveau règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée de vie prévue :

. Installations techniques	5 à 10 ans
. Matériels et outillage	1 à 10 ans
. Mobiliers, matériels bureau, informatique	3 à 10 ans

Dépréciations d'immobilisations

Une dépréciation est constatée si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Subventions d'investissements

L'association CLARTE étant fiscalisée à 100 % depuis le 1er Janvier 2013, les subventions d'équipement antérieures définitivements acquises ont été comptabilisées en fonds propres associatifs sans droit de reprise pour un montant de 2 041 864 €.

Le solde des subventions d'investissements et les subventions nouvelles font l'objet d'une reprise au compte de résultat en fonction du rythme des amortissements fiscaux des biens.

Subventions de fonctionnement

Le poste "subventions de fonctionnement" se décompose de la façon suivante :

- 185 000 € LAVAL AGGLOMERATION
- 75 000 € DRRT
- 359 749 € REGION
- 45 000 € ST NAZAIRE AGGLOMERATION

Règles et méthodes comptables

Créances - Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Une provision complémentaire de 30% a eté comptabilisée sur les titres de DISCERN et sur la créance pour un montant total de 28 879 €.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Le résultat exceptionnel positif figurant au compte de résultat est composé principalement des postes suivants :

- Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	3 474 €
- Quote-part des subventions d'investissements réintégrées	12 856 €

Autres informations

Les rémunérations et avantages en nature des "trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés" versés au titre de l'exercice représentent un montant brut de 190 541 €.

Contribution volontaire

La contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une autre un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes,
- Des contributions en biens ou dons en nature : tout bien meuble remis en pleine propriété à l'entité,
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux, de matériel, fourniture gratuite de services.

A ce titre, l'association a bénéficié des contributions suivantes dans le cadre de l'implication des bénévoles à l'animation de la vie associative :

- Personnes concernées : Président, Vices-présidents, trésorier et Secrétaire.
- Objet : participation active à la vie associative selon le calendrier des réunions tenues en présentiel ou en distanciel
- Temps passés selon la durée des réunions, soit 93 heures
- Taux horaire en référence au SMIC brut majoré des charges sociales et fiscales, soit un montant arrondi à 14.50 €
- Valorisation (temps passés * taux horaires), soit 1 348.50 €

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 099					3 099
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 099**					**3 099**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 312 003		5 055			1 317 057
	Instal., agencement, aménagement divers	2 200					2 200
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	43 227		2 413			45 640
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 357 430**		**7 467**			**1 364 897**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	96 263					96 263
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**96 263**					**96 263**
	TOTAL	**1 456 791**		**7 467**			**1 464 259**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 949	150		3 099
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 949**	**150**		**3 099**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 258 697	25 142		1 283 839
	Autres instal., agencement, aménagement divers	1 539	253		1 792
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	34 592	3 610		38 202
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 294 828**	**29 005**		**1 323 833**
	TOTAL	**1 297 777**	**29 155**		**1 326 931**

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	67 384	28 879		96 263
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**67 384**	**28 879**		**96 263**
	TOTAL GENERAL	**67 384**	**28 879**		**96 263**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation		
	- financières	28 879	
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	45 263		45 263
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	545 134	545 134	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 430	2 430	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	265	265	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 000	2 000	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	9 359	9 359	
	Charges constatées d'avance	13 311	13 311	
	TOTAL DES CREANCES	**617 761**	**572 498**	**45 263**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	61 069	61 069		
	Personnel et comptes rattachés	44 905	44 905		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 802	59 802		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	49 528	49 528		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	13 618	13 618		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	60 325	60 325		
	TOTAL DES DETTES	**289 248**	**289 248**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges constatées d'avance

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Exploitation	13 311	25 689	(12 378)	*-48,19*
Financières				
Exceptionnelles				
TOTAL	**13 311**	**25 689**	**(12 378)**	*-48,19*

Produits constatés d'avance

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Exploitation	60 325	18 805	41 520	*220,80*
Financiers				
Exceptionnels				
TOTAL	**60 325**	**18 805**	**41 520**	*220,80*

Produits à recevoir

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	105 700	48 675	57 025	*117,16*
Autres créances	6 801	15 617	(8 816)	*-56,45*
TOTAL	**112 501**	**64 292**	**48 209**	*74,99*

Charges à payer

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 484	30 526	(8 043)	*-26,35*
Dettes fiscales et sociales	64 860	67 201	(2 342)	*-3,48*
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	**87 343**	**97 728**	**(10 384)**	*-10,63*

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables	2 041 864			2 041 864
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(1 032 367)		25 875	(1 058 243)
Résultat de l'exercice	(25 875)	51 878		26 003
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	32 208		12 856	19 352
Provisions réglementées				
TOTAL	**1 015 829**	**51 878**	**38 731**	**1 028 976**

Engagements

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1,00 %
Départ volontaire à	65 ans

Au 31 Décembre 2021, le montant des engagements sociaux calculés conformément à la Convention Collective Syntec s'élève pour l'ensemble des salariés à la somme de 99 608 € charges sociales comprises.

L'Association CLARTE dispose d'un contrat SWISS LIFE depuis 2015 pour couvrir les dépenses futures liées aux départs en retraite des salariées. La valeur du fonds au 31 Décembre 2021 est de 65.61 €, contre 64.84 € au 31 Décembre 2020. La somme de 8 387 € a été débloquée en totalité sur l'exercice 2020.

Bilan formation

Ressources de l'organisme

Origine des fonds	Montants (en N)		Montants (en N-1)	
	en K€	en %	en K€	en %
1. Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers				
Entreprises	4,70833	35,11%	7,25	81,58%
Etat, collect. Territoriales, établissements publics				
Entreprises, via Fongecif, OMA, FAF	7	52,21%	1,6375	18,42%
Particuliers	1,7	12,68%		
SOUS-TOTAL 1	**13,408**	**100,00%**	**8,8875**	**100,00%**
2. Ressources provenant des pouvoirs publics				
Instances européennes				
Etat, collect. Territoriales, établissements publics				
Régions				
Autres collectivités territoriales				
SOUS-TOTAL 2	**0**	**0,00%**	**0**	**0,00%**
3. Autres				
Autres organismes de formation				
Autres ressources				
SOUS-TOTAL 3				
TOTAL des ressources	**13,40833**	**0,00%**	**8,8875**	**0,00%**

Décomposition des actions de formation par finalité

Finalité des actions	Volumes financiers			
	N		N-1	
	en K€	en %	en K€	en %
Diplômantes (1)				
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)	13,40833	100,00%	8,8875	100,00%
Insertion sociale				
TOTAL	**13,40833**	**100,00%**	**8,8875**	**100,00%**

(1) diplômes nationaux, titres homologues
(2) certificats de branche, certificats d'entreprises, attestations

Conventions de ressources publiques affectées

Convention	Montant final	Suivi exécution		
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice